



NATIONS UNIES

ASSEMBLEE  
GENERALE



Distr.  
GENERALE

A/36/492  
11 septembre 1981

ORIGINAL : FRANCAIS

---

Trente-sixième session  
Points 3 et 22 de l'ordre du jour provisoire<sup>a</sup>

POUVOIRS DES REPRESENTANTS A LA TRENTE-SIXIEME SESSION  
DE L'ASSEMBLEE GENERALE

LA SITUATION AU KAMPUCHEA

Lettre datée du 10 septembre 1981, adressée au Secrétaire général  
par le Représentant permanent du Viet Nam auprès de l'Organisation  
des Nations Unies

A la requête de S. Exc. M. Hun Sen, vice-président du Conseil des ministres, ministre des affaires étrangères de la République populaire du Kampuchea, j'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint son télégramme officiel daté du 9 septembre 1981 adressé à Votre Excellence et à S. Exc. Monsieur le Président de la trente-sixième session de l'Assemblée générale sur la représentativité de la République populaire du Kampuchea à la trente-sixième session et vous prie de bien vouloir faire circuler cette note ainsi que le télégramme y joint comme document de l'Assemblée générale au titre des points 3 et 22 de l'ordre du jour provisoire.

Le Représentant permanent de la République  
socialiste du Viet Nam auprès de  
l'Organisation des Nations Unies,

(Signé) HA VAN LAU

---

π A/36/150.

81-23003

/...

ANNEXE

ETAT PRIORITE

TELEGRAMME OFFICIEL

-----

- SON EXCELLENCE MONSIEUR KURT WALDHEIM,  
SECRETARE GENERAL DE L'ONU,
- SON EXCELLENCE MONSIEUR LE PRESIDENT DE LA 36eme SESSION  
DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'ONU.

N E W    Y O R K

A la veille de la 36ème Session de l'Assemblée Générale des Nations Unies, au sein de laquelle va se poser la question d'une juste représentation du peuple de Kampuchea, j'ai l'honneur d'attirer votre attention sur ce qui suit :

1/ Le 7 Janvier 1979, le peuple kampuchéen a renversé le régime génocidal de la clique Pol Pot - Ieng Sary - Khieu Samphon fondant ainsi la République Populaire du Kampuchea. Le Tribunal populaire de Phnom Penh, tenu au mois d'Août 1979, a condamné à juste titre à la peine de mort cette bande de criminels qui ont massacré sauvagement des millions de leurs compatriotes innocents. Actuellement les débris de cette clique, entretenus et manipulés par l'impérialisme et la réaction internationale constituent un élément de trouble et de tension à la frontière kampuchea-thailandaise menaçant ainsi la paix et la stabilité en Asie du Sud-Est. L'usurpation par les débris de cette clique du siège du Kampuchea à l'ONU constitue un affront au prestige de cette organisation et un défi à la conscience internationale.

2/ Au cours de près de 3 années écoulées, bénéficiant de l'appui unanime du peuple kampuchéen et de l'aide des pays épris de paix dans le monde, la République Populaire du Kampuchea a éliminé des débris polpotiens, assuré la sécurité, impulsé la production, mis en application la Constitution adoptée par l'Assemblée nationale récemment élu instituant les institutions étatiques. Actuellement, le pouvoir populaire se consolide partout dans le pays.

/...

En politique étrangère, le Conseil d'Etat de la République Populaire du Kampuchea se déclare pour les bonnes relations et la coopération avec tous les pays, particulièrement avec les pays voisins, pour la paix et la stabilité en Asie du Sud-Est, pour la paix et la sécurité dans le monde conformément aux principes de la Charte des Nations Unies.

Actuellement les pays de l'ASEAN, de connivence avec la Chine et les Etats Unis, sont en train de créer un soi disant "Front" des réactionnaires khmers à l'encontre du peuple kampuchéen tout entier. Cela constitue la cause fondamentale de l'instabilité en Asie du Sud-Est en faveur de la politique belliqueuse chinoise. N'importe quel groupe de valets manipulés par la Chine, les USA et certains pays de l'ASEAN contre le peuple kampuchéen seront voués à l'échec. La situation au Kampuchea est irréversible.

3/ En conséquence, de droit comme de fait, le Conseil d'Etat de la République Populaire du Kampuchea s'affirme comme le seul représentant authentique et légal du peuple kampuchéen.

Aucun problème concernant le Kampuchea ne peut être résolu dans n'importe quelle organisation internationale, y compris l'Assemblée Générale des Nations Unies, sans la participation des représentants dûment désignés par le Conseil d'Etat de la République Populaire du Kampuchea.

Au nom de la République Populaire du Kampuchea et du peuple kampuchéen tout entier, je prie vos Excellences de bien vouloir prendre toutes dispositions nécessaires pour mettre fin à la présence illégale et intolérable de la clique de ces criminels de Pol Pot - Ieng Sary - Khieu Samphan au sein de l'ONU et pour restituer le siège du Kampuchea à son seul représentant authentique et légal, le Conseil d'Etat de la République Populaire du Kampuchea.

Haute considération.

HUN SEN  
VICE PRÉSIDENT DU CONSEIL DES MINISTRES  
ET MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES DE LA RÉPUBLIQUE  
POPULAIRE DU KAMPUCHEA.

Phnom Penh le 9 Septembre 1981

-----